

LA DÉMOCRATIE ENTRE TECHNOLOGIE D'ACCEPTATION ET RÉACTION INSURGENTE

Christophe David

(Maître de conférences en philosophie, Université Rennes 2, EA 1279)

J'ai rencontré la question du nucléaire en traduisant en français divers ouvrages de Günther Anders. Parallèlement, j'ai régulièrement écrit sur ce philosophe, monté des numéros de revue sur son œuvre et travaillé sur le nucléaire en général. Au fur et à mesure que je travaillais, le nucléaire a cessé d'être pour moi un objet intellectuel et est devenu un souci de chaque instant. Le public reçoit le phénomène du nucléaire à travers tant de filtres idéologiques qu'une éducation actuelle doit aussi être une éducation au nucléaire.

En souvenir d'un après-midi passé avec Rebecca Harms, Klaus Traube et Jo Leinen

« Dans aucun pays du monde, l'opinion publique n'a été informée objectivement et priée de donner son avis avant que ne débute l'exploitation intensive de l'énergie atomique ».

« Nulle part, les programmes nucléaires ne peuvent respecter les prévisions, tant du point de vue de leur importance que de celui des délais. Nulle part, les devis ne sont respectés. Et nulle part, ne règne l'optimisme qui avait marqué le début de l'industrie atomique ».

« Le débat ne concerne pas seulement la forme que prendra notre approvisionnement en énergie, mais aussi celle que prendra l'État ».

« Michael Flood et Robin Grove-White [les auteurs de *Nuclear Prospects. A comment on the individual, the State and nuclear power*, Londres, Friends of the Earth, 1976] se demandent si l'« économie du plutonium » ne rendra pas inévitable cet État total que leur compatriote George Orwell a décrit dans son utopie pessimiste *1984* ».

Jungk R., *L'État atomique*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 116 et p. 226 - p. 231.

**LE NUCLÉAIRE
ATOMISE-T-IL LA
DÉMOCRATIE ?
Retours sur une
lutte de 45 ans**

Revue n° 11,
Décembre 2019

MOTS - CLÉS

- État atomique
- Acceptation
- Démocratie
- Insurrection

COMITÉ DE LECTURE

Josiane Jacoby
Amélie Roucloux
Julien Tondeur
François Welter
Szymon Zareba

CONTACTS

Éditrice responsable :
Christine Machiels

Coordinateur n° 11 :
Julien Tondeur
julien.tondeur@carhop.be

François Welter
francois.welter@carhop.be

Support technique :
Neil Bouchat
neil.bouchat@carhop.be

Claudio Koch
claudio.koch@carhop.be

www.carhop.be

Tél : 067/48.58.61
02/514.15.30

RETOUR SUR FLAMANVILLE 1975

La naissance de l'industrie nucléaire dans la France des années 1950 et 1960 s'est faite sans consultation publique. Plus tard, en 1975, l'État français décide de construire les réacteurs de Flamanville 1 et 2. Voici comment Robert Jungk, écrivain et journaliste allemand, compagnon de lutte de Günther Anders — ils ont tous deux contribué à fonder puis animer les mouvements pacifistes puis anti-nucléaire allemand — raconte ces moments : « De nouveau la population n'a pas été consultée. Des conciliabules secrets avec les notables, le maire et la plupart des édiles municipaux ont abouti à une décision du conseil municipal, où une seule voix s'est prononcée contre le projet. Trois à quatre mois plus tard, on finit par demander l'avis des habitant.e.s : 248 électeurs et électrices votent contre la centrale nucléaire, tandis que 425 se déclarent en faveur du projet. Cette majorité a pu être obtenue grâce à des promesses d'employer, d'abord sur le chantier, puis à l'usine, des hommes contraints au chômage par la fermeture d'une mine. Les "pro-nucléaires" font tout ce qu'ils peuvent pour empoisonner l'existence des opposant.e.s et ne ratent aucune occasion de faire sentir leur haine aux adversaires de l'atome. Ils nous traitent moi, ma femme et mes enfants, de « pollués », de « crachons », m'a raconté Didier Anger, un brave instituteur qui est devenu le point de ralliement de la résistance. « On ne se cause plus. On se lance des insultes et on se bat. La nuit tombée, des jeunes sans travail [...] menacent les paysans qui se sont refusés à vendre leurs terres à EDF ou bien ils leur jouent des mauvais tours comme d'ouvrir la porte d'une étable en faisant sortir les bêtes. Sans justification légale — car la centrale n'est pas encore déclarée d'utilité publique — on installe des machines sur le site du futur chantier afin de tester le sol de granit. 200 paysans défilent pour protester. Lorsque les gendarmes arrêtent trois d'entre eux, ils occupent le terrain, dressent des barricades de pierres et creusent des tranchées pour barrer les routes. Ils tiendront leur « forteresse » près d'un mois. Puis, à l'aube du 8 mars 1977, arrivent des camions avec pas moins de 250 gardes mobiles qui les dispersent au terme d'une opération de caractère quasi militaire »¹.

Au niveau national, la politique nucléaire, c'était le programme lancé par Giscard d'Estaing (1975) dans le prolongement du plan Messmer (1974)² : la « démocratie française » incarnée nucléarise le territoire d'en haut, au nom du développement économique. Elle engendre au passage le milieu du nucléaire français, des physicien.ne.s qui n'écoutent pas, non n'entendent même pas ceux et celles qui s'opposent à eux et qui deviendront une sorte d'aristocratie techno-scientifique de l'État atomique français³. Au niveau local, c'est déblayage express de « tous les obstacles légaux », expropriations pour s'approprier les terrains où construire la centrale, chantage à l'emploi et harcèlement pour faire accepter les réacteurs et, enfin, gardes mobiles pour mater les récalcitrants. Robert Jungk n'y va pas

¹ JUNCK R., *L'État atomique*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 50 sq. Robert Jungk (1913-1994) s'est fait connaître en publiant *Le Futur a déjà commencé* [1952] (Arthaud 1954), *Plus clair que mille soleils* [1956] (Arthaud, 1958) et *Vivre à Hiroshima* [1959] (Arthaud 1961).

² En mars 1974, en réaction à la « crise du pétrole », Pierre Messmer, Premier ministre de Georges Pompidou, lance un plan prévoyant la construction de 13 réacteurs de 900 MW ; moins d'un an plus tard, en février 1975, Valéry Giscard d'Estaing lancera un plan d'une ampleur comparable.

³ Robert Jungk parle de l'État atomique [Atomstaat] (JUNCK R., *Der Atomstaat*, Munich, Kindler Verlag, 1977) ; Corinne Lepage, parle, elle, de l'État nucléaire (LEPAGE C., *L'État nucléaire*, Paris, Albin Michel, 2014). Le premier livre est plus général que le second qui, lui, parle essentiellement du « cas » français, mais ils parlent bien du même phénomène. Il est question de Christian Huglo dans le livre de Robert Jungk : le cabinet Huglo-Lepage venait d'ouvrir quand l'État français a commencé à s'intéresser à Flamanville et Christian Huglo était l'avocat des riverains de Flamanville (JUNCK R., *L'État atomique...*, p. 54).

par quatre chemins et, après avoir évoqué un accident nucléaire ayant eu lieu dans le sud de l'Oural en 1957 et sa gestion par les autorités soviétiques, il lâche la phrase suivante : « Cet exemple montre à quel point un État totalitaire est l'idéal pour protéger l'industrie nucléaire de mises en garde et des protestations »⁴. C'est à la faveur de ce genre de déni de démocratie et non d'un consensus que l'industrie nucléaire française s'est développée sans remise en question jusqu'à ce que la filière nucléaire elle-même se retrouve embourbée dans d'insurmontables difficultés. Il y a quelques années maintenant que ce colosse aux pieds d'argile s'enlise dans la boue.

Démêler les liens entre le milieu nucléaire et le milieu politique est compliqué. Qui se sert de qui ? Sont-ce les scientifiques qui instrumentalisent les politiques (« Lorsque les députés ne s'inclinent pas dès l'abord devant les « compétences techniques supérieures » des stratèges civils, ils sont convaincus d'ignorance par des rapports d'experts dévoués au gouvernement et à l'industrie⁵ ») ? Sont-ce les politiques qui instrumentalisent les scientifiques (« [Les] aspects politiques de l'industrie nucléaire [ne] sont[-ils] pas [...] ce qui attire tant certains milieux⁶ » ?) ? Le cynisme des un.e.s répond au cynisme des autres⁷. Une belle congruence semble régner ici.

QUAND L'ÉTAT ATOMIQUE FRANÇAIS SE MET À PARLER DE DÉMOCRATIE...

Puis un jour, en France, l'État s'est mis en tête de parler du nucléaire, pas seulement pour « rouler des mécaniques » et dire « Regardez ma force de frappe ! Dissuasive, non ? » ou « Vous avez vu combien j'ai de réacteurs ! Impressionnant, non ? », mais, de façon assez inattendue, pour se présenter comme un « État démocratique » sur ce sujet aussi. Oh, pas par attachement aux valeurs de la démocratie, mais parce qu'ayant mis tous ses œufs dans le même panier, il était prêt à tout — même à se faire passer pour démocrate — afin de sauver ce panier.

Depuis 2005, l'État français fait partie d'une même chorale que les États-Unis et le Royaume-Uni et, tous ensemble, ils entonnent l'air de la « renaissance du nucléaire »⁸. Pas besoin d'être un.e grand.e dialecticien.ne pour comprendre que parler de « renaissance du nucléaire », c'est avouer que ce dernier est mort et que l'on refuse de se résoudre à en faire son deuil. Ce n'est d'ailleurs pas sa première renaissance. Le nucléaire est mort-né à Hiroshima et Nagasaki et a connu une première renaissance en 1953 quand Eisenhower, dans et par son discours « *Atoms for Peace* », a fait avaler au monde entier que les États-Unis allaient développer un nucléaire ne visant plus la mort de l'homme mais se mettant au service de sa vie. Lors de sa seconde renaissance, en 2005, 19 ans après l'accident de Tchernobyl, le nucléaire était présenté en France comme une énergie méritant désormais d'être qualifiée de « propre » — les nucléophiles iront jusqu'à profiter des inquiétudes suscitées par le réchauffement climatique pour présenter le nucléaire comme « durable » — et dont le développement allait désormais être soumis à un « débat public ». Le nucléaire renaissait cette fois-ci avec (entre autres) deux vieux « projets d'avenir » datant de la fin des années 1980 et du début des années 1990 : le projet de construire un

⁴ JUNGK R., *L'État atomique...*, p. 56 sq.

⁵ *Ibidem*, p. 75 sq.

⁶ *Ibidem*, p. 223.

⁷ Ce sont des « joueurs ». Sur ce concept, voir JUNGK R., *L'État atomique...*, p. 75.

⁸ Sur la renaissance du nucléaire, voir « *La « Renaissance du nucléaire » est un trompe-l'œil* », *Reporterre*, 16 janvier 2008.

EPR⁹ « tête de série » (projet franco-allemand datant de 1992) et celui de rechercher des sites propices au stockage des déchets radioactifs, projet initié par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans les années 1960, puis repris par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) et le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) en 1988-1989. Deux projets, deux débats publics. Trois débats en deux ans (2005-2006), si l'on compte aussi celui concernant la ligne très haute tension « Cotentin-Maine » supposée acheminer l'électricité produite par Flamanville 3. On n'avait jamais vu autant d'agitation démocratique autour du nucléaire en France.

Ces projets n'ont toujours pas abouti. L'EPR de Flamanville est le fiasco industriel que l'on sait (en 2006, l'État français a investi 3,3 milliards d'euros dans la construction d'un troisième réacteur, un EPR, à Flamanville [Flamanville 3]. En 2019, l'EPR de Flamanville ne fonctionne toujours pas et a déjà coûté plus de 10 milliards d'euros. La France a vendu un EPR à la Finlande [Olkiluoto] et deux à la Grande-Bretagne [Hinkley Point] qui se heurtent, eux aussi, à des difficultés techniques, prennent du retard et coûtent plus cher que prévu. D'autres projets d'EPR ont carrément été abandonnés)¹⁰ ; faute d'EPR, la ligne très haute tension « Cotentin-Maine » achemine de l'électricité issue d'autres sources ; quant à la demande d'autorisation de création du Centre industriel de stockage géologique (CIGÉO) de Bure porté par l'ANDRA, elle ne cesse d'être différée : elle devait être déposée en 2019, elle le sera désormais en 2020. La boue dans laquelle s'enlise le colosse nucléaire français est faite de difficultés techniques et de dépassements de coûts qui révèlent les limites du pseudo-savoir-faire du milieu nucléaire français ainsi que le véritable coût de la filière nucléaire qui, en France, est soutenue à perte par l'État.

Et la démocratie dans tout ça ? L'État atomique français n'a jamais consulté le peuple. Dans un premier temps, il lui a imposé le développement du nucléaire (pour des raisons militaires, à cause de la crise du pétrole, etc.) et, dans un second temps, il ne lui a même pas demandé de continuer à « accepter » ce développement du nucléaire : il l'avait déjà accepté à sa place. La question de la « reconnaissance de l'acceptabilité » des projets puis de leur « acceptation » est une question remarquable car, si, en droit, les « citoyen.ne.s » peuvent dire « oui » ou « non » au nucléaire, en fait, ici, l'État atomique a déjà dit « oui » pour eux. C'est là qu'interviennent les « débats publics » institués par la loi Barnier de 1995. « Trois principes caractérisent les débats publics : la transparence, l'argumentation et l'équivalence de traitement des opinions exprimées », peut-on lire sur le site de la Commission nationale du débat public (CNDP), qui est chargée d'organiser ces débats. On peut aussi y lire que « le débat doit permettre [...] de mettre en discussion l'opportunité du projet (faut-il le réaliser ou non ?) » et que, « contrairement à ce qui se dit souvent, au moment du débat, rien n'est joué » : « Indépendante et travaillant au service de la démocratie, la CNDP, en organisant un débat public, invite en effet tous les citoyens à participer et incite le maître d'ouvrage à faire preuve de franchise, d'ouverture d'esprit et d'écoute. » On est là dans l'idéologie de la démocratie participative très présente en France dans ces années 2005-2006¹¹. « Démocratie participative » — cette expression est tout de même surprenante : la démocratie n'est-

⁹ L'EPR, réacteur nucléaire à eau pressurisée, est un réacteur de troisième génération (1 600 mégawatts) et, à ce titre, incarne aujourd'hui l'avenir de la filière nucléaire...

¹⁰ Voir, FÉRAUD J.C., « Nucléaire : peut-on sauver le soldat EPR ? », *Libération*, 9 octobre 2019.

¹¹ On y parlait beaucoup des « jurys de citoyens » allemands ou des « conférences de consensus » scandinaves en lien avec la loi Barnier. Voir BOURG D., BOY D., *Conférences de citoyens : mode d'emploi*, Paris, Descartes et cie., 2005. Ségolène Royal n'allait pas tarder à parler des « jurys populaires ».

elle pas la participation par excellence¹² ? Il faut être atteint d'une forme particulièrement aigüe de jacobinisme républicain¹³ pour se mettre à parler de « démocratie participative ». En fait, ce à quoi les « citoyen.ne.s » sont appelé.e.s à participer, ce n'est pas à des décisions, mais à des réunions d'information. On n'est pas dans le moment communicationnel d'une démocratie délibérative façon Habermas¹⁴ ; on assiste juste au moment où une république fondamentalement jacobine communique et cherche à se faire passer pour un État démocratique. Les décisions sont prises en amont par l'État atomique et les « débats publics » ne sont que des outils pour informer le peuple de décisions déjà prises en lui faisant croire qu'elles ne le sont pas encore et que, s'il refuse les projets que l'État atomique lui soumet, ce dernier y renoncera. Contrairement à ce que dit la CNDP, revenir sur l'opportunité de



Les « marches pour la paix » du week-end pascal. Manifestants simulant une hécatombe nucléaire à Ulm (République Fédérale d'Allemagne), avril 1983. CARHOP, fonds *La Cité*, série photos, dossier centrale nucléaire.

¹² Sur ce genre d'interrogations à propos de la représentation comme confiscation de la démocratie, qui a constitué une sensibilité politique à la fin des années 1990, nous renvoyons à MANIN B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Levy, 1995 et ROSANVALLON P., *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998.

¹³ En France, le mot « jacobinisme » est, à tort ou à raison, un synonyme de centralisme. Il désigne la politique de centralisation administrative qui veut que les décisions soient prises par quelques-uns à Paris et non par l'ensemble du peuple français.

¹⁴ Le philosophe allemand Jürgen Habermas, qui appartient à la deuxième génération de la Théorie critique et est un fervent défenseur de l'idée d'une Europe politique, a développé sa conception de la démocratie dans *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997.

réaliser un projet dans le domaine du nucléaire est une possibilité impossible¹⁵ ; ce que l'on peut espérer de mieux, ce n'est même pas que les modalités de cette réalisation changent, c'est juste de gagner un peu de temps.

LA DÉMOCRATIE CONTRE L'ÉTAT ATOMIQUE

Parfois, cependant, une réalité démocratique vient trouver ces purs moments de communication : la démocratie s'invite dans les salles où ont lieu les rencontres et celles-ci deviennent alors des lieux d'affrontements idéologiques. De ce point de vue, le « débat public » sur le « projet de centre de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne (CIGÉO) » qui a eu lieu du 15 mai au 15 décembre 2013 est exemplaire. Chaque débat prend la forme d'une série de rencontres. Une rencontre de ce débat a été perturbée par des opposant.e.s au projet et, dans le compte rendu de la CNDP, qui les considère comme des bloqueurs ou bloqueuses, on peut lire que « [leur] bruit [et leur] détermination [...] s'intensifiant à l'intérieur, il est apparu clairement que la sérénité minimale nécessaire à un débat démocratique ne serait pas rétablie ». Du coup, la réunion a été interrompue et le débat « public » s'est poursuivi sur internet... Les débats publics laissent songeurs une bonne partie des opposant.e.s au nucléaire, de Corinne Lepage qui n'y voit, selon une formule devenue célèbre, que des « gadgets¹⁶ », au réseau Sortir du nucléaire qui y voit, lui, une « parodie de démocratie¹⁷ ». Dans une démocratie délibérative façon Habermas, la décision naît de la discussion rendue possible par la communication ; ici, on est dans une situation où la décision précède toute discussion et fait ensuite l'objet d'une communication.

Bref, la question de la démocratie telle qu'elle a émergé, en 2005, avec le discours sur la renaissance du nucléaire, est avant tout et essentiellement liée aux seules choses qui intéressent l'État atomique dans ses rapports avec le peuple, à savoir la reconnaissance de l'acceptabilité et l'acceptation de projets auxquels il a déjà lui-même dit « oui ». Quand l'État atomique a recours au mot « démocratie », ce dernier n'a pas le même sens que quand des démocrates parlent de démocratie, il sonne plutôt comme un « Ayez confiance ! » proféré par un monstre froid cherchant à hypnotiser ses proies.

Si démocratie il y a dans cette affaire, elle est le fait des opposant.e.s à l'État atomique. Le slogan du philosophe Miguel Abensour : « La Démocratie contre l'État » prend ici tout son sens. L'État atomique est un déni de démocratie permanent auquel le peuple ne peut répondre que sur le mode de l'insurrection.

¹⁵ Les « débats publics » de la CNDP ont parfois conduit à l'abandon de projets dans le domaine des transports (des projets autoroutiers, par exemple), mais jamais dans le domaine du nucléaire. En 2007, dans un entretien accordé à la revue *Projet*, qui fut publié sous le titre « *Garantir le débat* », Georges Mercadal, vice-président de la CNDP, expliquait : « Il faut que le projet [soumis] soit suffisamment avancé pour que le public puisse s'en saisir, il ne faut pas qu'il soit trop avancé parce qu'une situation irréversible serait créée » (*Projet*, 2007/2, n°297, p. 27). Les projets nucléaires soumis au public via la CNDP sont toujours trop avancés et créent systématiquement une « situation irréversible ».

¹⁶ Corinne Lepage est une avocate et femme politique française qui se bat pour l'environnement depuis le milieu des années 1970. Elle a fait partie de Génération écologie, a fondé Cap21 et a été Ministre de l'environnement de 1995 à 1997. Voir : LEPAGE C., *L'État nucléaire*, Paris, Albin Michel, 2014. Interrogée sur ce livre, l'auteure répond : « La particularité du nucléaire en France, c'est qu'il n'y a pas de lobby en tant que tel parce qu'il se confond avec une très grande partie des structures de l'État. En France, le lobby nucléaire, c'est l'État ! C'est un système très organisé. Avec un système pluraliste et transparent, cela ne pourrait pas rester en l'état, cela exploserait. Sa capacité à étouffer le sujet est fantastique », dans « Corinne Lepage : « En France, le lobby nucléaire, c'est l'État ! » », *Journal de l'énergie*, 4 décembre 2014.

¹⁷ Voir : BEZAT J.-M., « Un débat public sur le nouveau réacteur EPR débutera mi-octobre », *Le Monde*, 13 juin 2005.

Ce n'est pas un hasard si la contestation du nucléaire a toujours fini et finit toujours par se heurter à des gardes mobiles. Par-delà chacune de ses actions particulières, la contestation du nucléaire est en son fond insurrection démocratique, démocratie insurgeante. La démocratie insurgeante, telle que Miguel Abensour l'a définie à partir de Marx (la « vraie démocratie ») et Claude Lefort (la « démocratie sauvage ») et parallèlement à Ernesto Laclau et Chantal Mouffe (la « démocratie radicale »)¹⁸, est une attitude qui consiste à se battre sur deux fronts. L'évènement à partir duquel il construit ce concept est la Révolution française qui s'est battue à la fois contre l'Ancien régime et contre la forme État qui menaçait de réapparaître à l'horizon de l'histoire. Se battre sur deux fronts, cela revient à placer l'insurrection au cœur de la vie politique, à en faire plus précisément le cœur de la démocratie et à faire de l' « entre-deux », de l'« intervalle » pendant lesquels la démocratie lutte contre la forme État le vrai lieu de la vie politique. Aujourd'hui, les deux fronts contre lesquels une telle démocratie aurait à se battre, ce seraient d'un côté l'État atomique et, de l'autre, la forme État qui menace toujours de réapparaître à l'horizon de l'histoire.

Le mot « démocratie », quand il sort de la bouche de l'État atomique n'est qu'un leurre ; en revanche, l'approche insurgeante d'Abensour épouse conceptuellement les contours des mouvements démocratiques s'opposant aux États atomiques sans que l'on ait besoin de forcer le trait et ces mouvements, à leur tour, illustrent parfaitement cette approche née dans un contexte qui leur est étranger. Cette démocratie contre l'État atomique a pris la forme d'un mouvement, le mouvement pacifiste puis anti-nucléaire, qui repose sur l'idée que nous, les humains, les « citoyens du monde », comme disait Diogène de Sinope, avons le « devoir démocratique » de nous immiscer dans ce qui, selon l'État atomique, ne nous regarde pas. « La question n'est pas de savoir si nous devons ou non nous "immiscer" dans ces affaires car, en tant que citoyens et en tant qu'hommes, nous y sommes toujours déjà "immiscés" : nous sommes, nous aussi la res publica. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais une affaire plus "publica" que les décisions actuelles mettant en jeu notre survie. Renoncer à nous "immiscer" dans ces affaires, c'est manquer à notre devoir démocratique », explique Günther Anders¹⁹. Le mouvement pacifiste puis anti-nucléaire, Anders le pense sur le modèle du mouvement ouvrier : il s'agit de transformer l'humanité en Sujet politique tout comme Marx se proposait de transformer le prolétariat en Sujet politique²⁰. Le mouvement pacifiste puis anti-nucléaire comme « vraie démocratie » contre les États atomiques.

Cette démocratie insurgeante à l'échelle de l'humanité existe à travers ses avatars nationaux qui, à l'occasion, réfléchissent ensemble, comme c'est le cas lors de la « Conférence mondiale contre les bombes A et H », par exemple, qui se réunit tous les ans depuis 1955 au Japon²¹ et mènent des luttes communes, comme c'est le cas à Fessenheim, par exemple, où les manifestations ont regroupé et regroupent toujours des Français.e.s, des Allemand.e.s et des Suisse.sse.s. Un avatar national particulièrement intéressant de ce mouvement mondial est le mouvement pacifiste puis anti-nucléaire

¹⁸ Les principaux textes de Miguel Abensour sur la démocratie insurgeante sont : ABENSOUR M., *La Démocratie contre l'État*, Paris, Éditions du Félin, 2004 ; *Lettre d'un « révoltiste » à Marcel Gauchet converti à la « politique normale »*, Paris, Sens & Tonka, 2005 ; « Démocratie sauvage et principe d'anarchie » et « Utopie et démocratie », dans ABENSOUR M. (dir.), *Pour une philosophie politique critique*, Paris, Sens & Tonka, Paris, 2009 ; *La Communauté politique des « tous uns »*, Paris, Les belles lettres, 2014.

¹⁹ ANDERS G., *La Menace nucléaire*, Paris, Le Serpent à plumes, 2006, p. 154 sq.

²⁰ *Ibidem*, p. 105.

²¹ Et travaille en ce moment à organiser le 75^{ème} anniversaire des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki en 2020.

allemand. Il a une pré-histoire dans les Marches de Pâques des années 1950, ces marches qui, pendant la Guerre froide, ont réuni jusqu'à 300 000 personnes, qui se saisissaient de cette occasion pour manifester à Hambourg, Brême, Hanovre ou encore Braunschweig contre les armes nucléaires, mais il naît vraiment dans la lutte contre la construction de la centrale de Wyhl, à partir de 1973. Après une première occupation qui tourna court, les militant.e.s reprirent possession des lieux et y campèrent pendant huit mois, de février à octobre 1975. Le combat anti-nucléaire, qui jusque-là n'avait qu'une importance régionale, prit alors une ampleur nationale puis internationale : il y a à peine 40 kms entre Wyhl et Fessenheim ! Malgré une décision de justice en faveur de la construction de la centrale, celle-ci ne vit jamais le jour. Fort de ce succès, les anti-nucléaires allemand.e.s tentèrent deux ans plus tard de s'opposer à la construction de la centrale de Brokdorf puis à celle du surgénérateur de Kalkar. En 1977, entre 50 000 et 60 000 personnes se mobilisèrent contre chacun de ces deux projets. Si la centrale de Brokdorf entra en service en 1986, la construction du surgénérateur de Kalkar se heurta à trop de difficultés techniques et l'on finit par abandonner le projet. 1979 fut l'année du Gorleben-Treck, un convoi de 350 tracteurs partis de Gedelitz pour se rendre à Hanovre en signe de protestation contre le projet de construction d'un centre de stockage de déchets nucléaires à Gorleben, aux confins de la RDA. Trois jours après le départ du convoi eut lieu l'accident de la centrale américaine de Three Mile Island. Résultat : Hanovre connut le plus grand rassemblement anti-nucléaire jamais organisé jusqu'alors en Allemagne : 100 000 personnes.

Aussi importants soient-ils, on aime à reprocher à ce genre de mouvements d'incarner seulement une démocratie en acte et de ne pas engendrer d'institutions. En mars 1980, un campement fut organisé à Gorleben et, sous l'influence d'une initiative libertaire, on en vint à proclamer la « République du Wendland libre » (*Republik Freies Wendland*). Cette institution authentiquement démocratique, village d'une centaine de huttes avec ses infrastructures autogérées (y compris une clinique), puisant l'eau à l'aide d'une éolienne et la chauffant à l'aide de panneaux solaires, possédant sa propre station de radio (*Radio Freies Wendland*) et fonctionnant comme une démocratie directe, bref cette sorte de ZAD (Zone à défendre²²), tint du 3 mai au 4 juin. Les *Grünen* étaient nés en janvier, le mouvement allait être relayé par un parti qui, lui, allait rejoindre d'autres institutions... Relayé mais pas remplacé. L'esprit d'une démocratie insurgée contre l'État atomique, on le retrouvera intact dans le débat sur la violence ouvert par Günther Anders en 1986 sous le coup de l'accident de Tchernobyl, débat à l'occasion duquel il se demandera, non sans provocation, jusqu'où peut aller l'insurrection et invitera les participant.e.s à réfléchir sur ce qu'est la démocratie et à se demander s'ils vivent encore en démocratie, sachant que, pour lui, ce n'est plus le cas²³. Cet esprit, on l'a retrouvé il y a peu dans le rassemblement anti-nucléaire et féministe organisé à Bure les 21 et 22 septembre 2019. Là, on est dans un autre type d'institution démocratique. La « mixité choisie sans homme [binaires] » permet de créer un autre type d'assemblées que celles que produisent les habituels rassemblements. Certaines, « malgré l'avertissement sans nuance des gendarmes », veulent avancer vers le laboratoire de l'ANDRA, d'autres non. « Très vite, on déclare une [assemblée générale] et la foule s'installe à l'orée du bois. [...] "Les flics pensent qu'on est faibles parce qu'on est des meufs, repartir comme ça, c'est leur donner

²² Parler ici de ZAD peut sembler anachronique mais c'est bien de cela qu'il s'agit. Une ZAD ou plutôt une ZIRA [Zone d'insoumission à la radioactivité] réunissant des opposants au projet CIGEO a vu le jour en 2016 à Mandres-en Barrois, près de Bure. Voir BELAICH C., « La « nouvelle ZAD » de Bure évacuée », *Libération*, 6 juillet 2016.

²³ Günther Anders : « la « dé-démocratisation », la transformation de la République fédérale en un "État atomique" est [...] en marche depuis des années ». Voir : ANDERS G., *La Violence : oui ou non*, Paris, Fario, 2014, p. 122.

raison, argue une femme. Profitons du fait qu'ils ne s'y attendent pas pour agir ! ". Deux personnes rappellent le contexte de répression, et racontent leur expérience "traumatisante" du 15 août, quand une manifestation [précédente, à Bure,] s'est terminée par d'importantes violences policières. "Il s'agit d'un week-end féministe, où la question du consentement est essentielle", fait valoir une militante. Certaines et certains ont exprimée qu'ils étaient mal à l'aise avec l'idée d'avancer, donc, si on le fait, on ne respectera pas leur consentement. Après quelques minutes de discussion et malgré le dissensus, les manifestant.e.s reprennent le chemin du retour, sans encombre²⁴ ». On est dans une autre expérience démocratique que celle de la République du Wendland libre. Ici, au vote majoritaire à main levée (« Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? »), on substitue le consentement... Vers une démocratie du consentement, non pas un consentement fabriqué, au sens de Chomsky²⁵, le consentement qu'on arrache à ceux et celles dont on veut qu'ils votent « pour », mais le consentement que tout être humain peut donner ou refuser après avoir délibéré avec lui-même.

EN GUISE DE CONCLUSION

La logique de l'État atomique est fondamentalement anti-démocratique. Elle dé-démocratise réellement cette chose déjà si insatisfaisante qu'est l'« État démocratique ». Il n'est donc pas surprenant qu'elle suscite une réponse démocratique insurgente. Ici l'insurgence et les insurrections qu'elle engendre sont la réponse au scandale politique qu'est l'État atomique. Un jour, en 1978, à Flamanville, « la tension devient trop forte » et ça dérape : « Apercevant un député qui a œuvré avec un zèle particulier pour la "nucléarisation" du Cotentin, les écologistes s'emparent de lui et le barbouillent de peinture verte²⁶. » Dans la revue autrichienne Forvm, en 1987, Günther Anders s'interroge : « Une contestation non violente est-elle suffisante²⁷ ? » Les tenants de l'État atomique ne manquent jamais de souligner la violence (en acte ou en puissance) dont sont capables les opposant.e.s au nucléaire. La politique que l'État atomique met en œuvre est si violente et la promesse de destruction qu'il incarne est si difficile à imaginer que ses représentant.e.s ne s'en rendent peut-être plus compte. Ceux et celles qu'ils traitent de bloqueurs ou de bloqueuses, de casseurs ou de casseuses, ce sont juste des résistant.e.s... Dans ce face-à-face, c'est l'avenir de l'humanité qui se joue : il sera soit démocratique, soit nucléaire...

POUR CITER CET ARTICLE

DAVID C., « La démocratie entre technologie d'acceptation et réaction insurgente », *Dynamiques. Histoire sociale en revue*, n° 11, Décembre 2019, mis en ligne le 18 décembre 2019.

URL : <http://www.carhop.be/>

²⁴ LAVOCAT L., GAUTHIER R., « À Bure, l'éco-féminisme renouvelle la lutte anti-nucléaire », *Reporterre*, 23 septembre 2019.

²⁵ Noam Chomsky est un linguiste et un militant socialiste libertaire américain. Voir : CHOMSKY N., HERMAN E.S., *La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Éditions Agone, 2008.

²⁶ JUNGK R., *L'État atomique...*, p. 53 sq.

²⁷ ANDERS G., *La Violence...*, p. 157 sq.